

Projet pédagogique

Accueil de loisirs

Aérofolizes



Contexte

L'Accueil de loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les enfants : besoin d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

L'accueil de loisirs prend en compte l'enfant en tant qu'individu, il peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles. L'équipe sera en cohérence avec les partenaires de vie de l'enfant.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

➤ Les locaux

L'accueil de loisirs accueille les enfants à différents moments de leur journée dans plusieurs locaux.

L'ALSH se situe au 65 rue nationale, 49330 Les Hauts d'Anjou. Il y a deux bâtiments pour recevoir les enfants, un pour les 3-5 ans et un pour les 6-12 ans. Les enfants sont accueillis en temps périscolaires dans ces lieux.

L'école Marcel Pagnol se situe Chemin de la Ronde, 49330 Les Hauts d'Anjou.

• Répartition en fonction des tranches horaires :

Matin : 7h15-8h20 - ALSH

Midi : 11h45-13h20 – École et ALSH en cas de mauvais temps

Soir : 16h15-18h30 et 18h le vendredi – ALSH

Mercredi : 7h30-18h30 – ALSH et école

Vacances : 7h30-18h30 – ALSH et école

➤ Public

Les enfants de 3 – 12 ans sont accueillis à l'ALSH. Afin de faciliter un meilleur épanouissement de l'enfant et mieux satisfaire leurs besoins, les enfants sont partagés en deux groupes. Ils sont répartis en tranche d'âge : 3-5 ans et 6-12 ans.

En temps périscolaire, le matin et le soir, nous accueillons 20 maternels et 28 élémentaires. Le midi, le nombre d'enfants est de 140 maximum (42 maternels et 98 élémentaires).

Le mercredi, l'ALSH peut accueillir 28 maternels et 28 élémentaires.

Pendant les vacances scolaires, 24 enfants sont accueillis en maternels et 24 enfants en élémentaires.

➤ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation se compose de personnes permanentes :

- La directrice, diplômée du BPJEPS loisirs tous publics,
- Cinq animatrices diplômées,
- Trois agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
- Trois agents de restauration.

Cadre pédagogique

➤ Projet éducatif

L'objectif municipal est de rassembler les enfants autour d'animateurs compétents et attentifs, de vivre pleinement des temps collectifs divertissant tout en contribuant à leur éducation.

La municipalité souhaite favoriser l'accès aux services de l'enfance pour toutes les familles des Hauts-d'Anjou et en maintenir la qualité pour continuer à favoriser l'attractivité du territoire. L'accueil de loisirs doit répondre aux besoins des familles. Il doit favoriser des rencontres régulières entre les différents acteurs de l'enfant. Différents moyens de communications seront mis en place pour

Développer les canaux et les processus de communication les plus appropriés aux familles,

Développer l'ouverture du portail famille,

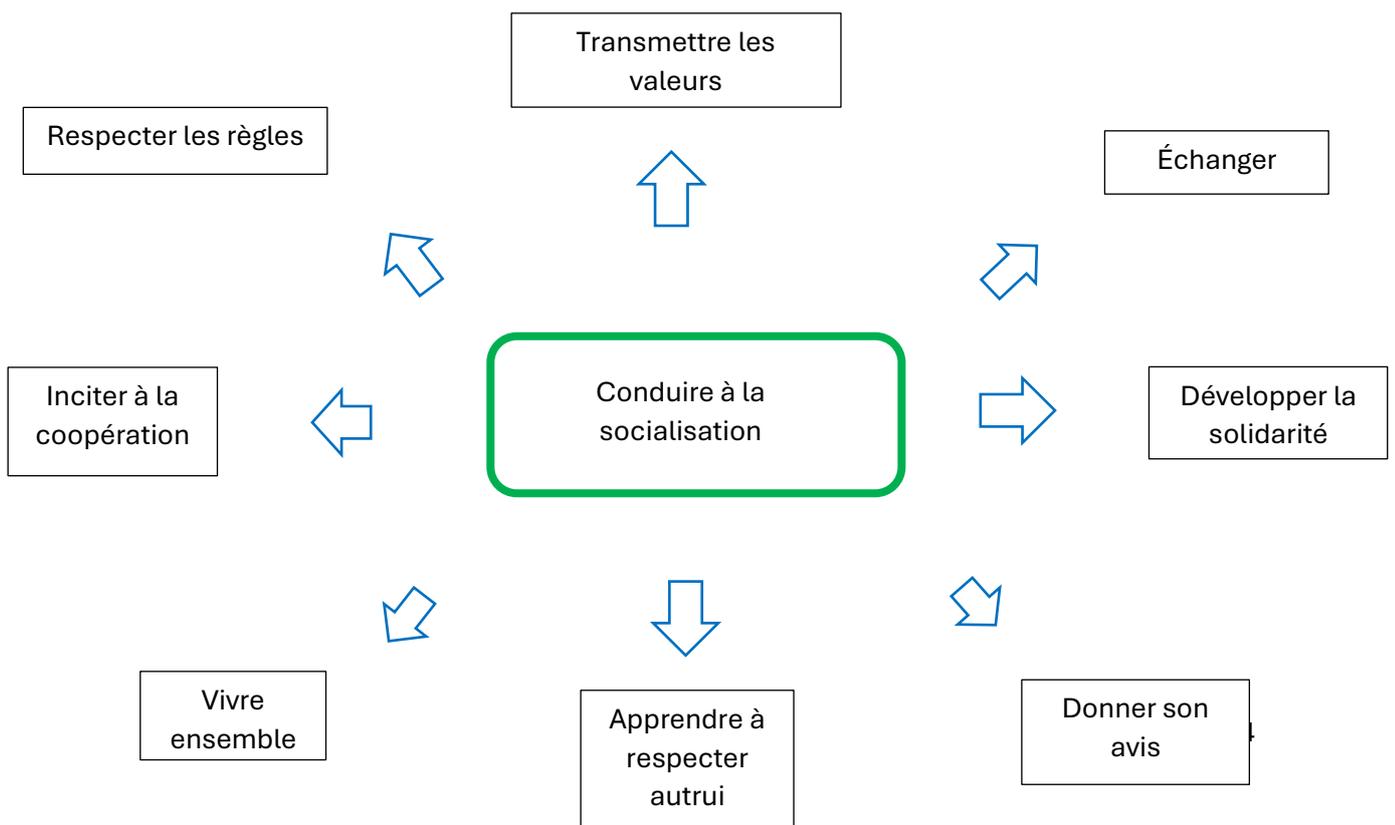
Créer un espace dédié aux parents,

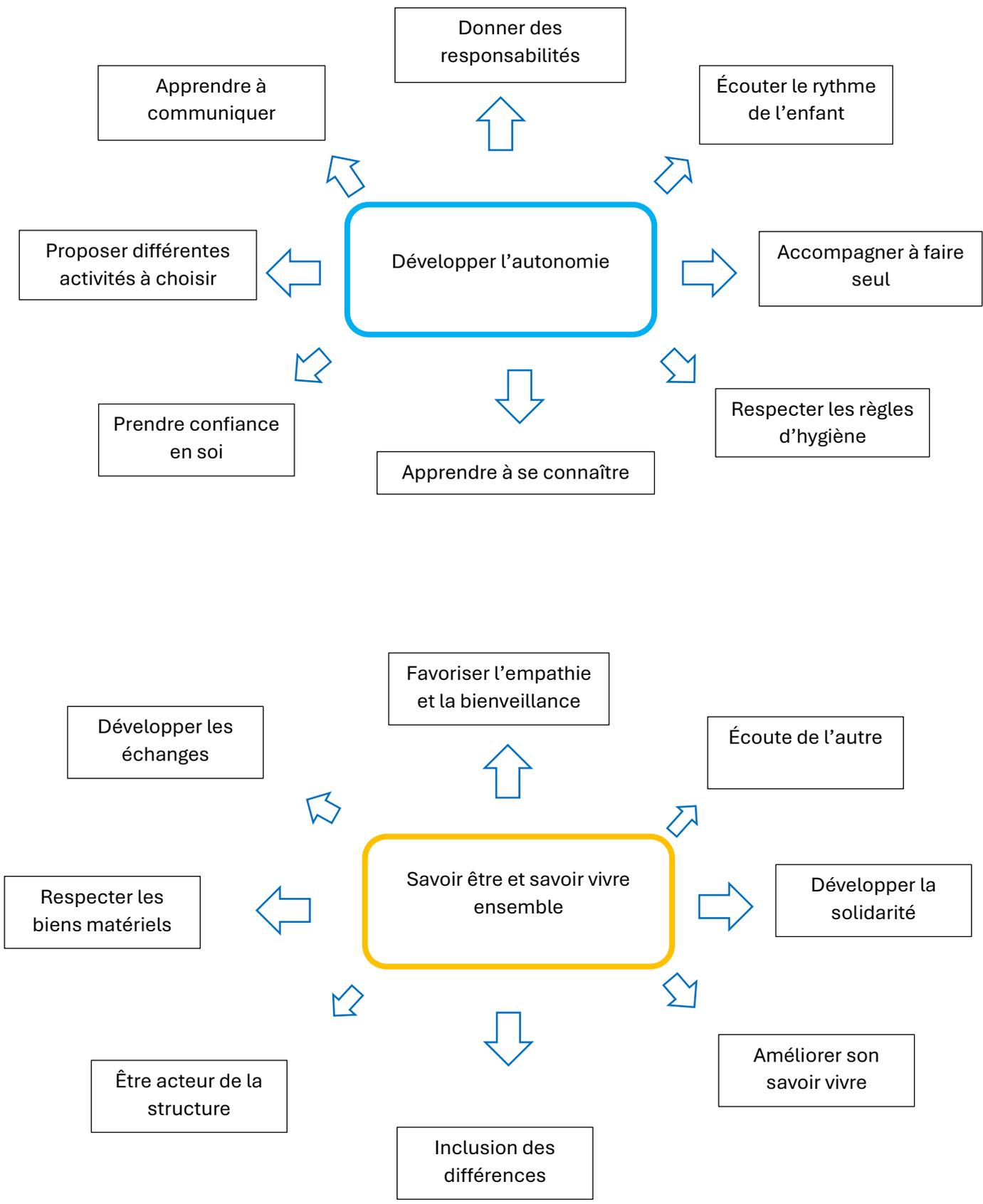
Créer des temps de rencontres avec les enseignants pour une meilleure prise en charge des enfants,

Favoriser la communication entre les acteurs éducatifs.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de se construire, d'évoluer en confiance et d'être capable de saisir les opportunités qui se présentent ou de s'en créer.

➤ Projet pédagogique





Fonctionnement

➤ Les modalités d'inscription

L'ALSH est ouvert toute l'année, les mercredis et les vacances scolaires (Fermeture deux semaines en été et une semaine sur les vacances de fin d'année).

Les parents réservent ou annulent les moments souhaités sur le portail famille. L'ALSH accueille principalement les enfants des Hauts D'Anjou ou résidents sur le territoire de la CCVHA. Les enfants hors territoires peuvent être accueillis sous réserve de disponibilité.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial et du lieu de résidence.

➤ Les horaires d'ouverture et formules

L'accueil périscolaire du matin et du soir se déroule dans les bâtiments de l'ALSH.

La pause méridienne a lieu à l'école. Cependant les locaux de l'ALSH peuvent être utilisés en cas de mauvais temps.

Matin	7h15 – 8h20
Midi	11h45 – 13h20
Soir	16h15 -18h30 sauf le vendredi 18h

Il y a plusieurs choix possibles de réservations pour les enfants le mercredi et les vacances scolaires :

Formules	Arrivées	Départs
Journée complète	7h15 à 9h	16h30 à 18h30
Matin sans repas		11h45 à 12h
Matin avec repas		11h45 à 12h
Après-midi avec repas	11h45 à 12h	16h30 à 18h30
Après-midi sans repas	13h30 à 13h45	16h30 à 18h30

L'accueil périscolaire du mercredi et des vacances se déroulent dans les bâtiments de l'ALSH. Des pièces de l'école peuvent être utilisées en fonction des activités organisées.

➤ Journée type

• Vacances scolaires et mercredi

⇒ Pour les élémentaires :

7h30 – 8h30	Temps des yeux qui s'ouvrent et accueil
8h30 – 9h	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants
9h – 9h30	Rassemblement
9h – 11h	Activités menées par les animateurs
11h – 11h30	Temps de rencontre et de partage autonome
11h30 – 12h	Rangements et passage aux toilettes
12h – 13h10	Temps de restauration
13h15 – 13h45	Moment zen et temps calme
13h45 – 14h	Rangement et passage aux toilettes
14h – 15h30	Activités choisies par les enfants menées par les animateurs
15h30 – 16h	Rangement et temps en autonomie
16h – 16h30	Goûter
16h30 – 17h30	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants
17h30 – 18h30	Temps du retour au famille, moment de transition et de détente

⇒ Pour les maternels

7h30-8h20	Temps des yeux qui s'ouvrent et accueil
8h20-8h30	Rangement et départ dans leur bâtiment
8h35—8h45	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants
8h45-9h	Toilettes et inscriptions aux ateliers
9h-9h30	Regroupement et rituels
9h30-11h	Activités proposées par les animateurs
11h- 11h 15	Rangements et toilettes
11h15 – 11h45	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants
11h45 – 12h	Préparation cantine
12h – 13h10	Temps de restauration
13h15 14h45	Sieste pour les PS et MS
13h15 – 14h	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants pour les GS
14h – 14h45	Ateliers de création et ateliers de découvertes pour les GS
14h45 – 15h	Rangement
15h15 – 15h45	Temps de rencontre et de partage extérieur initiés par les enfants
15h50 – 16h15	Goûter
16h15 – 16h30	Temps de rassembler ses affaires et de se dire au revoir

➤ Les activités

Les animatrices proposent aux enfants des activités variées pour permettre de répondre aux objectifs fixés d'une part et de tenir compte des moyens humains, matériels et financiers d'autre part. De plus, ces activités s'adaptent aux envies et aux rythmes des enfants.

Les programmes des animations sont créés en équipe en fonction des projets d'animation retenus pour l'année. Des activités peuvent être suggérées par les enfants et organisées par les animateurs en fonction de la faisabilité de leur demande.

➤ La vie quotidienne

A l'accueil de loisirs, chaque moment de la journée est rythmé par des temps d'activité proposé par les animateurs, des temps de partage, d'échange. Lors de ses temps informels, les animateurs souhaitent apprendre aux enfants le bon fonctionnement de la vie en collectivité. Un fonctionnement est mis en place pour sensibiliser les enfants à la vie en collectivité par le biais de missions à accomplir pour le groupe.

➤ Les accueils des enfants

Le matin est l'instant de coupure avec la famille, les enfants se réveillent à leur rythme. Les enfants n'ont pas d'activité particulière. Ce temps est dédié au repos, à la détente en fonction des besoins des enfants.

Le midi c'est un temps de décontraction. Des activités sont proposées aux enfants avant ou après leur repas.

Le soir est le moment de délasserment entre le temps scolaire et le retour en famille. Les enfants peuvent jouer librement ou réaliser des activités en fonction de leur envie.

Le mercredi et les vacances scolaires sont des temps de loisirs. Des animations sont proposées selon des projets d'animations prévus, réfléchis et organisés en amont en fonction des compétences des animateurs ou des envies des enfants.

➤ Rôle de chacun

La directrice joue un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et vérifier l'application du le projet pédagogique fait en commun.

Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils doivent les divertir, les occuper agréablement, les aider à passer de bonnes vacances car les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un plaisir.

Le personnel de la restauration s'occupe de la confection du repas et de son déroulement. Il encadre les enfants lors des repas.

Communication

Les parents sont informés des programmes des activités par affichage dans les locaux ou via les moyens de communication de la commune comme les réseaux sociaux.

Les parents peuvent joindre la directrice par téléphone ou mail s'ils ont besoin de renseignements ou de prendre un rendez-vous.

Toutes les prestations sont gérées par le portail famille.

Evaluation

Les animateurs établissent une évaluation quantitative et qualitative lors des réunions hebdomadaires en temps scolaire. Celles-ci permettent de proposer des évolutions et de lier avec les différents projets régissant la structure.